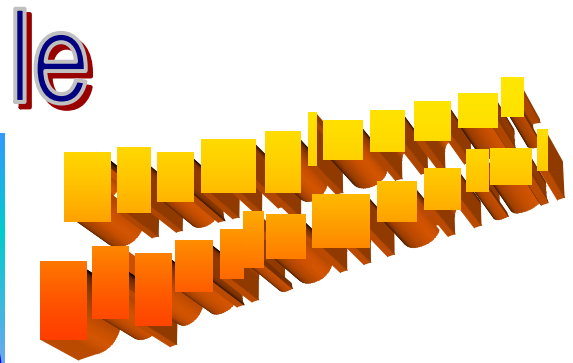
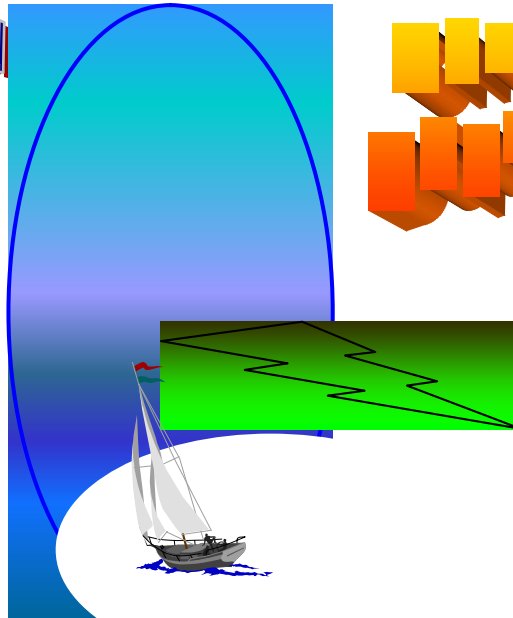


le CD Voile Azur  
présentent



**2011**

### Programme 2011

Les dates des régates comptant pour ce championnat départemental sont :

Bassin	date	Club	téléphone	fax
• Ouest	23 janvier	YCCannes	☎ : 04.93.43.05.90	☎ : 04.93.43.28.87
• Est	24 avril	CV Villefranche	☎ : 04.93.41.66.41	☎ :
• Centre	15 mai	YCAntibes	☎ : 04.93.61.81.31	☎ : 04.93.67.22.61
• Finale	29-30 octobre	CNNapoule	☎ : 04.92.97.90.30	☎ : 04.92.97.90.30

**La remise des prix est prévue le dimanche 30 octobre 2010.**

### Le Championnat est OPEN

Le challenge individuel est ouvert à tous régatiers, même s'ils ne sont pas membres d'un des clubs du département. Rien ne serait plus sympa qu'un champion venu d'Italie, de Corse, du Var ou de Marseille !!!

### Le Championnat accueille le HN et les Multicoques habitables

### Un Challenge interclubs

Un règlement séparé sera mis à disposition dans chaque club.

Le principe de ce challenge interclubs est identique à celui du championnat individuel mais le classement est fait par club en comptabilisant les 3 meilleurs résultats de chaque club lors de chaque régate.

### Les bassins

- Est depuis Menton jusqu'à l'aéroport de Nice sous la responsabilité de [Marcel AZZARO](#) et [Arie WILLEMSE](#)
- Centre de l'aéroport de Nice au Cap d'Antibes sous la responsabilité de [Jacques HIBON](#)
- Ouest du Cap d'Antibes à Théoule sous la responsabilité de [Didier SAPANEL](#) et [Michèle POILLEUX](#)

## Règlement du Championnat 2011

### Conditions d'admission

- Sont admis tous les croiseurs à handicap figurant sur les tables HN de la FFV et les Multicoques habitables sous la jauge MULTI2000.
- Les bateaux doivent être en possession d'une carte d'identité voile en cours de validité pour le H.N. ou d'un certificat de jauge pour la MULTI2000.
- Tous les équipiers à bord doivent être titulaires d'une licence FFV en cours de validité et son certificat médical.

### Inscriptions

- Les concurrents peuvent s'inscrire soit directement au club organisateur, soit en lui faisant parvenir sa fiche d'engagement signée avec son chèque et la copie recto verso des licences de tous les membres d'équipage.
- Des licences journalières pourront être prises sur présentation d'un certificat médical et règlement des frais.
- Aucune inscription téléphonique ou le jour de la régates n'est admise.
- Les frais d'inscription sont à régler au club organisateur. Le règlement de ces frais valide l'inscription.

### Heure du premier départ

- Le départ des régates est fixé à 11 heures. Les bateaux sont à la disposition du comité à 10h30.
- Les procédures de départ sont à 5 minutes.

### Calcul des points d'une épreuve

- Le classement de chaque épreuve se fait suivant le système temps sur distance avec application du CVL.
- Le calcul des points de chaque épreuve se fait par points **a minima** : 1 point au premier, 2 au deuxième, etc.
- Les régates de bassin sont affectées d'un coefficient 1, la finale d'un coefficient 4.
- Les points de pénalité seront définis comme suit en fonction du nombre total des participants dans la classe sur les 4 régates :
  - DNF 1 point de plus que ce nombre total
  - DSQ 2 points
  - DNS 3 points
  - DNC 4 points

Le nombre total ne pouvant être connu qu'à l'issue de la dernière régates.

### Regroupements / éclatements de classe

- Les regroupements sont à la discrétion des clubs. Ils doivent cependant être compatibles avec les regroupements du classement final.
- Les regroupements de classes servant au classement final sont les suivants :

<b>A - B - R1</b>	<b>C</b>	<b>D</b>	<b>E</b>	<b>F - G</b>	<b>L - R2</b>	<b>R3 - R4</b>	<b>Multicoques</b>
-------------------	----------	----------	----------	--------------	---------------	----------------	--------------------

### Régates annulées

- Une régates annulée classe tous les concurrents régulièrement inscrits en DNS, les autres en DNC, même si le club organisateur décide de la reporter.

### **Calcul des points du championnat**

- Chaque régates de bassin est affectée d'un coefficient 1. La finale est affectée d'un coefficient 4.
- Pour être classé, il faut avoir participé à au moins 1 régates. Un bateau est considéré comme ayant participé dès lors qu'il s'est présenté sur la ligne de départ pour une régates courue ou dès lors qu'il s'est régulièrement inscrit si la régates est annulée avant le départ.
- Le classement final est établi sur les 2 meilleurs résultats parmi les 3 régates de bassin (1 manche retirable, que les régates aient ou non été courues). La finale n'est pas retirable, sauf si elle n'a pu être courue.

### **Changement de bateau ou de propriétaire**

- L'équipage d'un voilier peut changer d'une épreuve à l'autre.
- Un bateau acheté en cours de championnat perd les points acquis par son ancien propriétaire.
- Un propriétaire changeant de voilier en cours de championnat perd les points acquis sur son précédent bateau.

### **Financement du Championnat**

Le CD Voile Azur contribuera à la remise des prix de la finale.

### **Proclamation des résultats et réception**

Le club choisi suite à un appel d'offre pour organiser la finale se charge de la remise des prix, remet coupes et cadeaux aux participants. Il en assure la publicité auprès des médias et des autorités locales et fédérales en accord avec le CDV06.

### **Délai de proclamation des résultats**

Le résultat final doit être proclamé à l'issue de la finale.

Des résultats provisoires intermédiaires seront publiés après chaque régates de bassin et mis en ligne sur le site Web de La Ligue et du CDV 06.

### **Organisation du Championnat**

L'organisation générale est assurée par le CDV 06.

Chaque bassin a un (des) responsable(s) chargé(s) de rechercher le club qui accueillera la régates du bassin comptant pour le championnat de façon à ce que celle-ci ne soit pas en conflit avec celles des autres bassins. Cette régates de bassin sera prise parmi celles déjà existante au calendrier de la FFV. Ce ne sera donc pas une régates en plus.

## Championnat Départemental interclubs

### Objectif : attribution annuelle de la coupe des clubs

Contrairement au Championnat départemental classique qui donne un classement individuel par bateau, le challenge interclubs, qui a pour support les mêmes régates que le Championnat départemental classique, donne un classement par club.

### **Règlement du Championnat interclubs 2011**

#### Composition des équipes

Il n'y a pas d'équipe de club.

Chaque bateau d'un club engagé dans une régate du Championnat Départemental peut apporter des points à son club. Ces bateaux peuvent appartenir à n'importe quelle classe.

#### Calcul des points d'une épreuve

Se fait pour chaque club par cumul des points individuels déterminés suivant les règles générales du Championnat.

Pour chaque régate, se sont les 3 meilleurs résultats de chaque club qui sont pris en compte.

Les regroupements de classe sont les mêmes que pour le challenge individuel.

Si, lors d'une régate, un club n'a pas réussi à faire sortir 3 bateaux, c'est le nombre de points de DNC de la classe la plus défavorable qui est attribué à chacun de ses bateaux manquants.

Si une régate a été annulée, chaque concurrent inscrit offre le nombre de points de DNS de la classe la plus défavorable à son club. Si un club n'a pas 3 inscrits à cette régate, c'est le nombre de points de DNC de la classe la plus défavorable qui est attribué à chacun de ses bateaux manquants.

#### Calcul des points du Championnat Interclubs

Chaque régate est affectée d'un coefficient 1, sauf la finale affectée d'un coefficient 4.

Le classement final est établi sur les 2 meilleurs résultats parmi les 3 régates de bassin (1 manche retirable, que les régates aient ou non été courues). La finale n'est pas retirable, sauf si elle n'a pu être courue.

#### Proclamation des résultats et réception

Elle se déroule en même temps que celle du Championnat Départemental.

Une coupe est remise au club vainqueur de l'année. Il doit obligatoirement la remettre en jeu l'année suivante sauf si c'est la troisième année consécutive qu'il la gagne. Dans ce cas, la coupe lui reste acquise et un nouveau trophée est mis en jeu par CDV06.